

Québec français



Le dictionnaire CEC intermédiaire

Jean-Pierre Jusselin

Number 89, Spring 1993

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/44603ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Jusselin, J.-P. (1993). Review of [Le dictionnaire CEC intermédiaire]. *Québec français*, (89), 69–71.

ANALYSE DE MATÉRIEL

LE DICTIONNAIRE CEC INTERMÉDIAIRE

Avec le *Dictionnaire CEC intermédiaire* qui vient s'insérer avec bonheur entre le *Dictionnaire du français plus* et le *Dictionnaire CEC jeunesse*, le Centre éducatif et culturel offre au public québécois un ensemble lexicographique qui couvre les besoins de tous ceux et celles qui fréquentent un établissement d'enseignement, de l'école primaire à l'université, en passant par l'école secondaire et le cégep. C'est un effort remarquable pour une maison d'édition québécoise, effort qu'il convient de saluer.

Le *Dictionnaire intermédiaire* est un ouvrage encyclopédique qui comprend 27 000 mots dans la section langue et 2 100 dans celle des noms propres. Il est destiné aux élèves des premières années de l'école secondaire. Son économie est gouvernée par des choix rédactionnels qui ont pour but de permettre la maîtrise de la lecture et de l'écriture, la valorisation du bon usage québécois du français et un apprentissage systématique et raisonné du vocabulaire.

Maîtriser la lecture et l'écriture en évitant les pièges de la prononciation

Le *CEC intermédiaire* veut éviter aux élèves les pièges de la prononciation. Pour cela il use, non pas de l'alphabet phonétique international, mais de remarques signalant les écarts par rapport à la prononciation, que l'orthographe des mots pourrait suggérer : *accélérer* (les lettres « cc » se prononcent « ks »), *adagio* (la lettre « g » se prononce « dj »), *alcool* (les deux « o » se prononcent comme un seul), *dominion* (le « n » final se prononce).

Et de l'orthographe

Les rédactrices¹ insistent aussi sur les

particularités orthographiques, faisant suivre la description du mot de remarques destinées à les mettre en évidence. Ainsi à *ampoule* : « n'oublie pas le m devant le p », *analphabétisme* : « compare analphabète et analphabétisme », *bègue* : « compare ces mots de la même famille » qui comprend entre autres *bégaiement* et *bégayer*. On pourra donc attirer l'attention sur les différences d'accentuation, le changement du y en i et la présence de u derrière le g.

Dans un contexte nord-américain

Maîtriser le français au Québec ne peut se faire sans tenir compte du contexte nord-américain largement exploité dans la partie consacrée aux noms propres avec de nombreuses références historiques et géographiques, mais aussi dans les exemples : *acclimatation* : « L'acclimatation de ces immigrants à nos hivers a été longue et pénible », *détroit* : « Le détroit de Belle-Isle, entre le Labrador et Terre-Neuve, relie le golfe du Saint-Laurent à la mer du Labrador. » La prise en compte du fait autochtone avec les articles *abénakis*, *algonquien*, *iroquoïen*, *mic-mac*, *naskapis*, absents des dictionnaires les plus usuels s'inscrit dans cette perspective.

Valoriser le bon usage québécois du français

La politique rédactionnelle vise aussi la valorisation du bon usage québécois du français. C'est pour cette raison que le vocabulaire propre au Québec n'est pas indiqué comme tel. Quel intérêt y aurait-il à signaler à des élèves de douze, treize, quatorze ans que *abandon* scolaire*, *acéricole*, *acériculteur*, *acériculture*, *agent* d'immeubles*, *agent* de la paix*, *babel**, *baccalauréat* (sanction des études universitaires de premier cycle), *balayeuse* électrique*, *bien-être* (social)*, *caisse* (populaire)*, *cantine* mobile*, *carré* aux dattes*, *caucus*, *chambreux*, *croustilles*, *duplex* (immeuble à deux logements), *gaufrierie*, *guédille*, *hambourgeois*, *pourvoirie*, *pourvoyeur* (chasse et pêche) et *sécuritaire* (scie électrique _____) ne figurent pas dans les dictionnaires édités en France² ? D'autant plus que le programme de français inscrit avec sagesse l'étude de la notion de régionalisme en quatrième secondaire, la réservant aux élèves de quinze ans.

La prise de conscience que certains mots n'ont pas un caractère universel ne peut être que relativement tardive dans le parcours d'un cycle d'études obligatoire. Il faut d'abord s'approprier le vocabulaire de sa communauté, ce qui signifie être capable de jouer avec aisance sur ses différents registres avant de songer à le confronter à celui d'autres communautés francophones. En outre, signaler prématurément le caractère géographique limité d'une partie du vocabulaire en usage au Québec aurait l'inconvénient de lui faire courir le risque d'être dévalorisé, en laissant entendre qu'elle pourrait ne pas avoir la légitimité de la partie universelle.

Toujours dans le cadre de la valorisation du bon usage, les rédactrices font suivre de la marque *Fam.* (familier) les mots *achalage*, *achalant*, *achalanterie*, *adon*, *adonner*, *bazou*, *blonde*, *boucane*, *bouette*, *jaser*, *jasage*, *jasant*, *jasette*, *niaisage*, *niaiser*, *piton* (être sur le _____), *placotage*, *placoteux*, *tannant* (un enfant _____) et *tanner* (agacer quelqu'un) indiquant par là qu'ils ne sont pas à leur place dans des discours ou des écrits à caractère officiel. Et les

recommandations de l'Office de la langue française sont notées quand il y a lieu; ainsi à *baladeur* on peut lire : « terme recommandé par l'OLF en remplacement de *walkman* ». Enfin les régionalismes à l'intérieur du Québec sont indiqués : *blanchon* (RÉG - Charlevoix, Saguenay, Côte-Nord - Jeune béluga), *bombe* (Rég. bouilloire), *canard* (Rég. bouilloire).

Mettre en évidence la structure du vocabulaire

Mais l'aspect le plus intéressant de la politique rédactionnelle du CEC *intermédiaire* est cette volonté de permettre aux élèves de faire un apprentissage systématique et raisonné du vocabulaire en mettant sa structure en évidence. C'est pour cela que des entrées sont consacrées aux affixes (préfixes et suffixes), *-able*, *-aille*, *dé-* par exemple, et que, après avoir indiqué leur sens, les rédactrices donnent certains des mots formés grâce à eux : *navigable*, *rocaille*, *déplacer*. Inversement, les mots que l'on peut décomposer selon une base et des affixes le sont effectivement et l'on trouve à l'article *navigable* l'explication suivante : « Formé de *navig(uer)* + *able* », avec un renvoi à l'entrée *-able*. Cette prise en compte de la formation des mots est un avantage certain pour l'étude du vocabulaire.

De plus, chaque fois que la chose est possible, les mots sont rattachés à une famille. À *guérir*, chef de file de la famille, on trouve *guéri*, *guérison*, *guérissable*, *guérisseur*, *inguérissable*. Et à chacun de ces mots on indique qu'il est formé sur *guérir*. Enfin, et c'est aussi une façon de structurer le vocabulaire, les domaines auxquels appartiennent les termes techniques ou les termes courants dont l'un ou l'autre des emplois renvoie à une technique, sont mentionnés : *abatteuse* FOREST(erie) ; *abaisser* MATH (ématique : _____ un chiffre), CUIS(ine :

_____ une pâte) ; *abandon scolaire* ÉDUC(ation) ; *ablation* CHIR(urgie) ; etc.

Mais des lacunes dans le traitement des mises en garde

Les choix rédactionnels, fort judicieux, font du CEC *intermédiaire* un ouvrage didactique qui sera apprécié des élèves et des enseignants. Cependant il faudrait que soient corrigées un certain nombre de lacunes. Par exemple, on aurait pu signaler que *ail* dans la série *ail*, *bail*, *mail*, *rail*, se prononce *aille* comme dans *paille*, que le québécoisisme *gang* (une gang de fous) n'a pas la même prononciation que les mots de la série *gang*, *ganster*, *gangstérisme* et que *hall* (le hall de l'hôtel) se prononce avec un o et non avec un a comme dans *halle* (la halle aux vins). À *alunir*, la recommandation officielle suivant laquelle il vaut mieux utiliser *atterrir sur la lune* a été omise.

Il y a parfois incohérence entre la nomenclature et les définitions. *Glacier* (il s'agit de l'entrée n°2) est glosé par « qui confectionne, vend des glaces » et *sorbet* par « glace aux fruits ». Or ce sens de *glace* est absent, le dictionnaire ne connaissant que la *crème glacée* !³

Des anglicismes

Le traitement des anglicismes manque de rigueur. *Abus* sexuel*, *alignement* (domaine de l'automobile) et *alternatif* (qui offre une solution de rechange) reçoivent la marque « D'après l'anglais ». L'origine anglaise de *brunch* n'est pas signalée mais il est dit que l'OLF recommande *déjeuner-buffet* ou *déjeuner-dîner*. *Chips* est étiqueté « anglicisme » alors que *eyeliner*, *juke-box*, *show*, *show-business*, *showbiz* sont entrés sans aucune indication. Ces exemples, pris parmi d'autres, montrent qu'il est bien diffi-

cile de déduire la politique concernant les anglicismes suivie par le CEC *intermédiaire*.

Des marques d'usage

Le manque de rigueur concerne aussi les marques d'usage. Si l'on se fie à la liste des abréviations, p. XII, il n'y a pas de mots populaires, vulgaires ou argotiques. Or *dope* est suivi de « Arg », *bander*⁴ (être en érection) et *dégueulasse* sont suivis de « Vulg »⁵ ; *se barrer* (se sauver), *bidon* (c'est du bidon), *chialer* (pleurer), *ciboulot* (tête), *con*, *conne*, *maquereau* (souteneur), *péter* (lâcher un pet) *pif* (nez), *piger* (comprendre), *soupe* (un gros plein de soupe) et *tannée* (volée de coups) sont qualifiés de « Pop »

La liste ne comporte pas non plus d'abréviations pour « régionalisme » alors que *bombe* et *canard* sont étiquetés « Rég » et que *blanchon* (petit béluga) l'est « RÉG ». Y aurait-il des régionalismes plus régionaux que d'autres, qui auraient droit à la majuscule ?

L'abondance des mots et expressions « populaires » fait problème. Est-il nécessaire de les accueillir avec tant de largesse dans un ouvrage destiné à de jeunes adolescents à qui l'on veut apprendre à bien s'exprimer ? Qu'apporte de plus à la maîtrise du français la connaissance de *bécane* (bicyclette), *ciboulot* (tête), *dégobiller* (vomir), *jaspiner* (parler) ou *piger* (comprendre) ?

Et des familles lexicales

On retrouve enfin de sérieuses lacunes dans la décomposition des mots et leur regroupement en famille. Témoin le mot *bord* dont la famille très étendue comprend entre autres *bâbord* et *tribord* que l'on ne peut décomposer en *bâ* + *bord* et *tri* + *bord*, alors que l'on décompose très bien *aborder* en *a* + *bord* + *er*, avec un renvoi au

préfixe *a-*. Si *bâ* (gauche) et *tri* (droite) n'existent pas en français et pour cause puisque *bâbord* et *tribord* n'ont pas été formés par dérivation, mais empruntés au néerlandais, pourquoi laisser entendre qu'ils seraient analysables à partir de *bord*? Autre rapprochement périlleux, celui de *gang* (prononcé «gagne», il s'agit du québécoisme) inclus dans la série *ganster* et *gangstérisme*. Là, il aurait fallu ne pas faire le rapprochement bien que celui-ci soit juste étymologiquement, et considérer que l'on avait affaire à deux mots différents. Inversement, choisir pour illustrer un préfixe, *a-* en l'occurrence, un mot comme *ablation* que l'on ne peut décomposer, paraît pour le moins surréaliste, tout comme le fait de retenir *urbain* pour présenter le suffixe *-ain*. On ne peut s'appuyer comme autrefois sur la connaissance du latin et, de toute façon, il faut être prudent, car on ne peut ramener l'ensemble du lexique à des mots qui serviraient de base et à partir desquels on construirait d'autres mots en utilisant les affixes.

Cependant, malgré ses défauts, le

Dictionnaire CEC intermédiaire est un ouvrage intéressant qui devrait connaître le succès auprès de celles et ceux qui cherchent un instrument apte à les aider dans la difficile tâche de l'étude du vocabulaire et de son enrichissement. Il témoigne de la vitalité extraordinaire de la lexicographie

québécoise qui, année après année, publie des dictionnaires et essaie ainsi de combler le besoin immense que les gens ont de bien connaître leurs propres mots.

1. Rédactrices, car ce sont très majoritairement des femmes qui ont participé à la rédaction : dix-huit sur vingt-deux, sans compter les deux conceptrices pédagogiques.

2. Tout au moins dans les deux dictionnaires courants les plus connus : le *Petit Larousse illustré* (édition 1993) et le *Petit Robert 1* (édition 1991).

3. Autre coquille qu'une révision attentive devrait déceler : au mot *queue* le dictionnaire répertorie vingt sens mais n'en donne que quinze, passant directement du onzième au dix-septième.

4. Notons la crudité de l'exemple : « Lorsque j'embrasse mon amie, il m'arrive de bander »

5. Le mot *merde* étant qualifié de « grossier », quelle différence peut-il bien y avoir entre « vulgaire » et « grossier » ?

